

Bilan d'activités 2018

Partie 1. Sensibilisation / Emergence

- Emergence dans les Quartiers de la Politique de la Ville avec CitésLab Cap vers l'Excellence.
- 40 ans de la Politique de la Ville
- Entreprendre en lycée 2018
- Convention CASBT

Partie 2. Accompagnement à la création

- AGEFICE DPE
- NACRE
- AGEFIPH
- Convention CANGT

Partie 3. Innovation / formation

- Uniformation
- Dispositif Local d'Accompagnement Régional
- Dispositif Local d'Accompagnement Départemental

Partie 4. Emploi / insertion

- Prestations Pôle Emploi
- Dispositif FEJ/ Rallye de la création d'activité et de l'emploi

Partie 5. Economie sociale et solidaire

- Quinzaine ESS
- Le Dispositif Régional d'Accompagnement des SIAE

Partie 6. Communication

- Concours talents/talents des cités
- Semaine TPE
- Forums divers

En 2018, la BGE Guadeloupe lles du nord s'inscrit dans ses 20 ans de présence sur le territoire.

BGE Guadeloupe Iles du nord s'inscrit comme une école de l'entrepreneuriat, pour accompagner l'entrepreneur en développant des outils innovants :

- → dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet,
- dans l'accès au financement,
- dans le développement de son entreprise.

Nos objectifs :

- → Démocratiser l'acte d'entreprendre, encourager l'initiative, faire émerger de nouveaux créateurs de richesses ;
- → S'adapter aux logiques d'apprentissages des nouvelles générations ; valider et valoriser les savoirs acquis lors d'un parcours d'accompagnement ;
- → Développer les articulations avec les acteurs économiques et sociaux au service de nos bénéficiaires ; jouer un rôle d'assembleur de ressources dans les territoires ; mettre en œuvre des partenariats innovants
- → Déclencher la création d'emplois, développer les territoires à travers les TPE ;
- Construire avec les chefs d'entreprises, s'appuyer sur des stratégies mise en réseaux et de développement économique territorial;

Le développement de BGE Guadeloupe Iles du nord repose sur une proximité forte avec les réalités territoriales et les populations ce qui se traduit par une présence sur l'ensemble du de l'archipel guadeloupéen. Notre engagement c'est de démocratiser l'acte d'entreprendre et de faire réussir tous les profils de porteurs de projet et de les accompagner dans leur développement.

La BGE Guadeloupe lles du nord est **au service des initiatives et des territoires** avec un cœur de métier moteur de leur développement : **l'accompagnement pluridisciplinaire des projets et des démarches.**

Pour répondre au territoire nous avons dû développer un modèle de fonctionnement autour de différents pôles :

- √ L'accompagnement des projets de création d'activité par le pôle « Entrepreneuriat »,
- ✓ L'accompagnement des projets d'accès à l'emploi par le pôle « Insertion professionnelle »,
- √ L'accompagnement des projets de professionnalisation par le pôle « Formation »
- ✓ L'accompagnement des projets associatifs, de filière ou de territoire, par le pôle «
 Développement local ».

Riche, des savoir-faire et compétences multiples **la BGE considère que c'est une force** au service des projets pris en charge, en tendant les passerelles adéquates et en décloisonnant les services : c'est ce qui permet à nos bénéficiaires de mener en parallèle reconversion professionnelle et renforcement des savoirs de base, de coupler recherche d'emploi et recherche d'un complément de revenu par la création d'activité, de manier les spécificités des contrats aidés au sein des associations, d'envisager les questions RH ..

Partie 1. Sensibilisation / Emergence

La création d'entreprise peut se qualifier d'un parcours constitué de différentes étapes. La première d'entre elles, est la marche de la sensibilisation et de l'émergence de projets. C'est le moment où l'on s'interroge sur le champ des possibles, sur la création d'entreprise comme solutions possibles à mon insertion professionnelle.

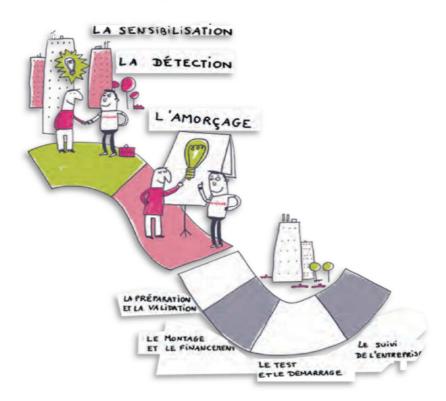
CitésLab Cap vers l'Excellence

Depuis 2017, notre Cités lab a été implangé sur le territoire de Cap Excellence.

En 2018, le dispositif



CitésLab a connu sa seconde année d'activité.



CitésLab est une marque et un dispositif de la Caisse des Dépôts, d'appui à l'émergence de projets de création d'activités dans les 7 quartiers prioritaires de la politique de la Ville de Cap Excellence.

Le dispositif a une double cible :

- les porteurs de projets potentiels, qui bénéficient d'un appui basé sur l'écoute et la proximité et d'une orientation adéquate;
- les structures d'accompagnement de la création d'entreprise qui bénéficient du travail réalisé en amont par les chefs de projet CitésLab pour amener les publics accueillis à réaliser leur projet.

La BGE Guadeloupe lles du Nord en assure l'animation et le portage.

En 2018 il était prévu d'accueillir au sein du dispositif 300 personnes et l'émergence de 100 projets de création d'activité.

Nous avons connu le départ du chef de projet Cindy CARENE au mois de juin 2018, et son remplacement en juillet, par Nathalie BUNEL, ce qui peut expliquer les chiffres suivants :

DEPLOIEMENT TERRITORIAL DU DISPOSITIF:

- 3 COPIL
- 1 COTECH

BILAN QUANTITATIF DU DISPOSTITIF

1) MISSION: VEILLE TERRITORIALE:

Nombre de production :1 (diagnostic du territoire socio-économique de Cap Excellence)

2) MISSION PROFESSIONNALISATION:

Nombre d'actions réalisées :3

- Formation prise de poste chef de projet
- Réseau Formation aux outils (Cartes en Main)
- Réseau Formation intranet "Amorcer un parcours "

3) MISSION AMORÇAGE INDIVIDUEL:

4 stades:

- -accueil-orientation
- -aide à la formulation du projet,
- -mobilisation des partenaires,
- -référent de parcours

BILAN QUANTITATIF DU DISPOSTIF

1) AMORCAGE INDIVIDUEL:

Nombre total de personnes reçues durant la période : 188

- Nombre de porteurs issus des quartiers de la Politique de la Ville (QPV) de Cap Excellence : ou souhaitant y implanter leur activité professionnelle : 73
- Nombre porteurs issus du territoire de Cap Excellence hors QPV :112
- Durée moyenne des entretiens individuels : 1h30

La population est particulièrement masculine en 2018, contrairement à la première année du dispositif : 120 hommes contre 68 femmes. Il ressort que les femmes sont particulièrement impliquées dans l'éducation des enfants, et donc ne peuvent se consacrer à d'autres choses.

2) MISSION AMORCAGE COLLECTIF:

17 femmes ont bénéficié de l'amorçage collectif dans le cadre du projet l'Entreprenariat au féminin et du Concours Excellence, S'imaginer créatrice. Les parcours de ces porteurs de projets se sont clôturés par la remise des récompenses le 11 octobre, parallèlement aux 40 ans de la Politique de la ville. Le concours comprenait 5 catégories : utilité sociale et solidaire pour le quartier, innovation numérique, dynamique jeune entreprenante, service, commerce et coup de cœur du jury. 10 femmes ont participé à ce concours.

3) MISSION MAILLAGE:

Nombre de partenaires rencontrés : 31

4) MISSION COMMUNICATION:

- La stratégie de communication consiste à faire connaître le dispositif et les services proposés aux habitants du quartier et aux acteurs locaux.
- 5100 supports de communication ont été distribué sur les lieux de passages
- Des interviews ont été réalisées dans les médias locaux

5) MISSION SENSIBILISATION

- 38 actions collectives ont été réalisées soit en interne, soit chez des partenaires tels que l'ADIE, la Croix-Rouge, Cap Excellence....
- Cette mission consiste à éveiller, détecter et diffuser la culture entrepreneuriale en agissant sur la perception que les porteurs de projets ont de la création.
- Cette sensibilisation consiste à réaliser des ateliers collectifs, des rencontres directes avec les habitants, la participation à des forums ou manifestations au sein même des quartiers.

6) **BILAN QUANTITATIF**

- 28 créations
- 43 émergences de projet
- 37 suspensions
- 14 abandons
- 18 retours à l'emploi
- 30 sans nouvelles
- 6 formations
- 2 orientations vers le DLA
- 2 orientations vers le Pôle ESS
- 3 orientations vers le pôle création
- 3 orientations vers la Mission locale
- 2 orientations vers NQT

- 70% des personnes rencontrées souhaitent s'implanter au cœur de son quartier.
- Le niveau de formation le plus représentatif est le niveau CAP/BEP
- Une bonne partie des bénéficiaires inscrits à Pôle emploi exercent une activité au noir, et préfèrent continuer dans l'illégalité. Ils ont une forte appréhension de la déclaration d'activité
- 62 des personnes reçues ont connu le dispositif par le bouche à oreille

BILAN QUALITATIF DU DISPOSTIF

Réalisé à partir des objectifs fixés dans le dossier de candidature : "Intégrer le réseau CitésLab, le réseau d'amorçage de projets dans les quartiers"

- Notoriété de la mission et inscription dans le réseau local
- Collecte d'informations pertinentes pour la rédaction du cahier des charges (contribution des Services de Cap Excellence)
- Diversité des projets émergés
- Progression des bénéficiaires sur les représentations du monde de l'entrepreneuriat
- Motivation constante des porteurs
- Bonne participation et satisfaction des porteurs
- Demande de renouvellement d'ateliers thématiques (questionnaires de satisfaction)
- Développement de nouvelles compétences et de savoirs-être chez les porteurs de projets
- Identification et meilleure connaissance du dispositif CitésLab par les différents partenaires
- Forte mobilisation des membres aux comités de pilotage et comité technique
- Partenaires réceptifs et impliqués
- Bonne réactivité de certains partenaires (demande de rendez-vous, échanges téléphoniques...)
- Mise en place d'une équipe d'appui au Chef de Projet (2 jeunes en mission Service Civique et une chargée d'accueil)
- Lisibilité et compréhension du message des supports de communication
- Identification et meilleure connaissance du dispositif des partenaires par le Chef de Projet CitésLab

Les 40 ans de la Politique de la Ville

Le partenariat de la Banque des Territoires et du Contrat de Ville ont apporté leur contribution à la journée Nationale des 40 ans de la Politique de la Ville sur notre Territoire.

La politique de la Ville permet de trouver des solutions concrètes aux problèmes du quotidien, de réduire les inégalités, d'offrir les mêmes chances de réussite à tous.

Au- delà des difficultés économiques et sociales que rencontrent les habitants, il n'est pas moins évident que ces quartiers prioritaires regorgent de potentiels et de talents.

Elle a été aussi l'occasion de lancer une nouvelle étape de la Politique de la Ville avec acteurs économiques dans les quartiers.

La BGE Guadeloupe lles du Nord au travers son dispositif CitésLab, organisateurs de la journée, en partenariat avec Cap Excellence et la Ville des Abymes, ont ainsi mis à l'honneur les forces vives des quartiers prioritaires.

Mise en avant Le Jeudi 11 Octobre 2018, cette manifestation a permis de mettre en évidence l'action souvent méconnue des acteurs de terrain qui tissent un lien social et conduisent des projets innovants pour notre Territoire et l'ensemble de la population

Cette journée à la fois de réflexion (tables rondes, et de témoignages) et festive (musique, danse , happening graffiti...) qui s'est déroulée au Centre Culturel SONIS a été l'occasion de lancer un Hackathon avec la population, les partenaires-ressources et les représentants du Droit commun : « Inventons les territoires de demain ».

Cette manifestation s'est déclinée en 3 phases :

- Un temps de réflexion par deux tables rondes et des témoignages

1^{ère} table ronde portait sur « Le Quartier, environnement propice et favorable au Développement Economique »

Objectifs:

- Présenter les axes prioritaires de la politique de la ville et ses moyens de mise en œuvre sur le territoire de CAP EXCELLENCE
- Lutter contre le chômage par le développement d'activités dans les quartiers prioritaires
- Présenter les perspectives à venir de la politique de la ville
- Créer un espace d'échange entre les habitants du Territoire et les différents acteurs économiques.

Contenus des échanges :

- Présenter le rôle des collectivités territoriales en matière d'accompagnement au développement économique du Territoire
- Encourager, identifier et contribuer au développement des initiatives de la société civile pour renforcer le lien social
- Présenter la dématérialisation des demandes de subventions au profit des associations
- La politique de la ville : politique qui se joue sur le terrain Projets à venir pour un nouvel élan

Les intervenants :

- BGE Guadeloupe : Mme PARAT
- La Direction Générale Adjointe Territoires et Solidarités (DGATS) : Mme GUIOUGOU
- La Communauté d'Agglomération de Cap Excellence : la Direction Générale Adjointe Développement Economique, Tourisme et Prospective. Mme GIOUGO
- Le Délégué du Préfet à la Politique de la Ville : M. LORENZI

2^{ème} table ronde présenté comme un Mini HACKATHON

Objectif:

- -Diagnostic partagé : lecture des Territoires et des quartiers
- -Propositions innovantes / Réflexion **sur les pistes** favorables au développement économique au sein des QPV

Axes de réflexion

- Atouts et ressources des quartiers pour créer son activité
- Les outils et dispositifs des Partenaires-Ressources pour la création d'activité
- Les pistes pour faciliter l'installation du Porteur de Projet au sein de son Quartier

Participants :

Les partenaires / le public/ les collectivités de droit commun.

Nos partenaires de SAINT-MARTIN nous ont fait le plaisir de répondre à notre invitation et ont présenté la réalité du terrain.

Finalité de la table ronde

La restitution de l'expérimentation du mini-HACKATHON recense l'ensemble des pistes favorables au développement économique au sein des QPV.

Tout au long de la journée de manifestation, les visiteurs ont bénéficié des stands des partenairesressources participant à la création d'activité.

Le deuxième temps fort de la manifestation s'est déroulé dans l'après-midi, moment festif, de partage, lieu favorable au lien social.

En effet AL PACMAN et DALY sont des porteurs de projets qui ont été accompagné par le dispositif. Ils ont partagé avec le public présent et les lauréates du concours, leur parcours de création d'activité.

A l'issue de leurs témoignages, nous avons procédé à la <u>Remise des prix de la 1ère Edition du</u> <u>concours excELLEnce, s'imaginer créatrice</u>

5 catégories sont récompensées :

Utilité Sociale et Solidaire : Mme Katia ALPHONSE
 Développement Durable : Mme Martine CYRILLE
 Commerce et Services : Mme Katia ALPHONSE
 Jeune Pousse : Mme HERESON Drucilla
 Coup de cœur du Jury : Mme Linda GUSTAN

Prestation artistique

AL PACMAN a présenté la fresque réalisée en happening durant l'après-midi.

Cette manifestation s'est poursuivie par la prestation d'un groupe de quadrille issue de Pointe à Pitre « KBISKA » et d'un club de danse contemporaine « EXTREME » du Raizet

Elle s'est achevée par la prestation de 2 artistes en vogue : DASHSA et Jimmy DESVARIEUX, qui ont assuré le show final.

Cette manifestation des **40 ANS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE** s'est achevée par un cocktail, moment de partage et de lien social.

Nombre de personnes présentes à la manifestation : 84

Entreprendre en lycée

"Entreprendre En Lycée" est un processus d'apprentissage entrepreneurial par l'expérimentation. Cette opération donne aux jeunes entrant dans la vie active des compétences leur permettant de s'adapter à un monde professionnel en perpétuel changement. C'est un véritable tremplin pour leur insertion professionnelle.

Elle répond donc aux objectifs généraux suivants :

- Découvrir les principales organisations d'appui à la création d'entreprise,
- Identifier les contours du métier de chef d'entreprise,
- Gérer les aspects administratifs et réglementaires d'une entreprise,
- Se familiariser avec les contraintes du monde économique.

Pour les élèves, elle contribue à :

- Développer la culture entrepreneuriale : le gout d'entreprendre et du travail bien fait,
- Entreprendre et conduire des projets, en faisant preuve d'esprit d'initiatives et du sens des responsabilités,
- Apporter aux jeunes entrepreneurs des connaissances, des compétences pluridisciplinaires, des savoir-faire : une vraie formation professionnelle,
- Découvrir l'organisation générale d'une entreprise (relations humaines, esprit d'équipe, aspect commercial, comptable),
- Vaincre les réticences vis à vis du monde de l'entreprenariat et encourager à se lancer dans la création d'entreprise.
- S'enrichir sur le plan individuel et collectif.

Pour les enseignants, elle leur offre la possibilité :

- D'élargir leur champ des pratiques éducatives et pédagogiques, en créant les conditions favorables au développement de la motivation des élèves autour d'un projet structuré,
- De collaborer avec des collègues d'autres disciplines et des acteurs du monde économique, en situation réelle.

Pour les chefs d'Etablissement, c'est une formidable opportunité pour valoriser leur établissement ainsi que leurs élèves et la communauté éducative, en les impliquant dans un projet à l'échelon académique.

Le but de l'opération étant purement pédagogique, les jeunes entrepreneurs ne peuvent prétendre à aucune rémunération. Cependant, les projets porteurs ou innovants peuvent faire l'objet d'une exploitation du concept, dans un cadre juridique défini.

Pour la 17^{ème} édition, programmation académique 2018-2019, BGE Guadeloupe continue à s'associer à cette opération cette année encore en participant en tant que membre du jury et coach de minientreprises.

Ce partenariat nous permet de faire entrer la culture entrepreneuriale à l'école, mais aussi de permettre à nos conseillers de toucher ce public qui jusqu'alors nous n'abordions pas.

► La Convention CASBT

L'action Cités lab Grand sud Caraibe a pour objectif principal de diffuser la culture entrepreneuriale dans les quartiers Politique de la Ville du Sud Basse-Terre. Il s'agit pour le conseiller de permettre la détection et l'émergence de projets de création d'activités par les habitants des QPV du territoire.

A travers cette action, il s'agissait donc pour nous de permettre aux bénéficiaires de trouver ou consolider l'idée de création qu'ils ont, de développer la culture entrepreneuriale, et donc de passer de l'idée au projet. Le conseiller par le biais des différentes actions mises en place, a permis donc aux porteurs de projet de se projeter, d'effectuer une veille territoriale.

Située à Capesterre-Belle-Eau, notre conseillère a également effectué des permanences territoriales à Basse-Terre, à la médiathèque une fois par semaine.

Mise en place de l'action :

Communication

- Réalisation de la plaquette par une infographiste
- Diffusion sur le réseau social, site web et aux chefs de projets des communes respectives
- Dépôt de flyers sur les territoires de Basse-Terre (CCI, CAF, DIECCTE, CDMA, et CCAS), de Baillif (Mairie) et de Capesterre-Belle-Eau (Mission locale, mairie, commerces de proximité, Pôle emploi)
- Création d'un cartoon animé sur l'action
- Mailing aux associations

Sensibilisation

- 113 bénéficiaires ont participé à un atelier de sensibilisation, 25 personnes ont souhaité poursuivre en intégrant l'action d'émergence soit 22% du public.
- 4 Ateliers collectifs de présentation de l'action aux bénéficiaires qui ont participé aux ateliers de sensibilisation

- 1 Atelier « Comment réaliser mon étude de marché »ayant pour objectif de sensibiliser les entrepreneurs sur le sujet
- Ateliers Balise, outil du réseau BGE
- 13 Permanences à la Médiathèque Alain BEVILLE de Basse-Terre

Accompagnement

Chaque bénéficiaire de l'action engagé dans la partie Emergence a pu réfléchir à son projet, et passer de l'idée au projet en écrivant son dossier projet. Pas à pas ce dernier est construit avec l'appui du conseiller. Il comprend :

- Le bilan de sa personnalité par rapport à l'idée exprimée (analyse des motivations, analyse de la cohérence homme/projet)
- La validation de l'idée
- La première définition du marché potentiel (analyse du produit, des concurrents, des clients, des fournisseurs, de la règlementation....)

Sur les 113 personnes qui ont participé aux ateliers de sensibilisation Pôle Emploi du secteur Capesterre-Belle-Eau , 25 bénéficiaires ont intégré la phase d'accompagnement, en signant un contrat d'engagement.

Totale des bénéficiaires 25

Age	Homme(s)	Femme(s)
18-25 ans	1	
26-64 ans	12	12
65 et plus		

Dont Chef d'entreprise: 1

Dont salarié(e): 1

Partie 2. Accompagnement à la création

CONVENTION CANGT

La communauté d'agglomération du Nord Grande Terre nous a missionné en 2018, dans le cadre du PLIE CANGT pour un marché intitulé : Achat de prestations pour un accompagnement des participants dans un parcours global vers l'emploi, Ateliers d'aide à la volonté d'entreprendre.

Il s'agit pour nous d'accompagner sur 1 an 60 bénéficiaires du PLIE, soit 5 groupes de 12 personnes, et de :

- Vérifier leur capacité d'entreprendre : de l'idée à la formalisation du projet
- Identifier en amont de la démarche des forces et faiblesses du porteur
- Constituer et mettre à la disposition de chaque entrepreneur une bibliothèque numérique de ressources et d'aide à la connaissance des obligations d'un entrepreneur

- Mobiliser un réseau de parrains pour faciliter le passage de l'idée au projet, et pour accompagner la phase de création
- Disposer d'un accès à tous les outils numériques d'aide à la création d'entreprise et à la constitution de la boîte à outils de l'entrepreneur

L'opération a démarré en novembre 2018, et se poursuit donc sur l'année 2019. Elle est conduite en 2 phases :

- Phase 1 permettant d'identifier les motivations et les capacités entrepreneuriales
- Phase 2 permettant l'appui à la création d'entreprise

Nacre

Le dispositif NACRE a connu un transfert de l'Etat au Conseil régional dès l'année 2017. Cependant, l'arrivée tardive de la convention Annexe 2017 a causé quelques difficultés d'activité :

- 49 PM1, 9 ruptures soit 40 PM1 terminés
- 36 PM2 6 rompus + 3 non aboutis soit 27 PM2 terminés
- 19 dossiers validés BGE en 2018
- 13 immatriculations en 2018
- 17 chefs d'entreprise en suivi post-création

AGEFIPH

Durant l'année 2018, Cap-Emploi nous a orienté 28 prescriptions dont :

- 3 parcours démarrés en 2018 ont pu être transmis à l'Agefiph
- 2 renvois au Cap-Emploi
- 15 parcours en cours actifs
- 3 suspens/laborieux
- 8 chefs d'entreprise en suivi post-création

6 immatriculations ont eu lieu en 2018.

Développement activité B to C

Les travaux du plan BGE 2020 nous ont amené à tester de nouvelles orientations dans notre relation commerciale.

Face aux demandes d'accompagnements des chefs d'entreprise pour le montage de dossiers de financements, nous avons développé ce produit.

4 dossiers ont pu être montés avec un financement direct de la part du bénéficiaire.

Cette expérimentation répond à un vrai besoin, et fera l'objet d'un essaimage de plus grande envergure au cours de l'année 2019.

Il en est de même pour l'autofinancement de son accompagnement à la création avec le PACK BGE, qui nous a permis la vente de 5 packs (création et lancement).

Partenariats financeurs

L'année 2018 a été l'occasion de poursuivre le développement de notre partenariat bancaire avec deux institutions :

- La CEPAC
- CREASOL
- La BRED

Convention avec la CARL

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL), a été signé une convention pour la mise en place de deux actions de formation sur chacune des communes de la communauté d'agglomération à l'attention des ressortissants de celle-ci.

Une première action à l'attention des porteurs de projet du secteur marchand intitulé « Entreprendre pour réussir » et la seconde à l'attention des porteurs de projet dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire, intitulé « Emergence, Jeune et ESS »

Ces deux actions seront mises en œuvre au premier semestre de l'année 2018.

I. Récapitulatif de l'action :

- Action de soutien à la création d'entreprise en économie sociale et solidaire pour la communauté d'agglomération La Riviera du Levant et ses ressortissants.
- 4 3 sessions de 10 personnes maximum, soit une capacité totale de 30 stagiaires.
- 4 8 journées thématiques par session, soit 24 journées de formation délivrées.
- 4 23 h d'entretien individualisé par session soit 69h d'entretien individualisé.
- 3 sessions de formation, une dans chacune des communes de la communauté d'agglomération afin d'être au plus proche de la population.

II. <u>Les « + » au programme de formation :</u>

- Apporter aux porteurs de projets les outils et les connaissances indispensables pour mener à bien sa création en économie sociale et solidaire en Guadeloupe et sur le territoire de la communauté d'agglomération la Riviera du Levant
 - o Les outils :

- Remise de plusieurs supports papiers: guide du participant, Etudes de cas, exercices de calculs, organismes d'aide au démarrage, outils pour réaliser son étude de marché et l'élaboration de son offre de produits et service, études en comptabilité-gestion...
- Accès à notre outil en ligne BGE Pro
- Elaboration de son plan de financement : présentation des acteurs et dispositifs actuels en Guadeloupe, bien avoir connaissance de toutes les solutions existantes (Prêts d'honneur, subventions, financement alternatifs...)
- o Présentation des financements et statuts juridiques spécifiques à l'ESS
- o Présentation d'initiatives ESS (projections courts reportages 4' max)
- Interventions d'acteurs de l'ESS en Guadeloupe sur le module 1 :
 - o Eco-Look et la gratiferia Gwada partage Guadeloupe.
- Echanges et mise en avant de l'importance du relationnel pour les entrepreneurs

Programme de formation :

Descriptif	Intitulé	
Module 1 (5h)	Sensibilisation à l'entrepreneuriat social	
Module 2 (7h)	Définir mon projet social et solidaire	
	Etude de marché	
Module 3 (21h)	Etude de marché (1/2)	
Widdule 3 (2111)	Etude marché (2/2)	
	stratégie commerciale	
	Construction de mon projet	
Module 4 (21h)	Statuts juridiques ESS	
Wiodule 4 (2111)	Financements	
	Logique de calculs BP Financier	
Module 5 (23h)	Entretiens individuels : point sur le projet et découverte de la plateforme BGE -Pro.	

III. Compte-rendu post-réalisation :

n° module	dates	nombre participants
1 Session 1	Du 21 Février au 14 Mars 2018	8
2 Session 2	Du 15 Mars au 12 Avril 2018	4

3	Session 3 Du 17 Avril ai 17 Mai	14
	Nombre de participants:	26

_COMMENTAIRES, ANALYSE & REMARQUES :

- Nombre total de stagiaires venus lors des 3 sessions : **26 stagiaires.**
 - Les 3 groupes ont été dynamiques et intéressés. Les deux premiers groupes étaient essentiellement composés de jeunes de moins de 30 ans, dynamiques et désireux d'apprendre.
 - Le dernier groupe était plus âgé en moyenne avec un murissement plus marqué de leurs projets. Point positif pour la qualité des échanges.
- Au-delà du nombre global de stagiaires, apprécions la « qualité » :
 - Une majorité de stagiaires motivés, intéressés et très demandeurs ;
 - o Format de formation très participatif avec de bons échanges de groupe et avec la formatrice.
 - Plusieurs projets intéressants, sérieux, avec de bonnes perspectives de création sur le territoire de la Riviera dans les mois à venir.

Le type de projets :

- o Large majorité de stagiaires ayant le statut de demandeur d'emploi.
- o Secteurs d'activités envisagés par les porteurs :
 - Services à la personne : Aide à domicile, aide à la mobilité, aide administrative, entretien de l'espace de vie, praticienne bien être, développement personnel, Garage solidaire...
 - Développement local : Monnaie locale (1)
 - Commerce : épicerie solidaire (1)
 - Tourisme : Association de randonnée terrestre et aquatique (1)
 - Culture: Studio d'enregistrement (1), Association pôle audiovisuel avec volet formation et insertion professionnelle (1)

• Les principaux besoins et attentes des participants :

- o Comprendre l'économie sociale et solidaire
- o Connaître les divers financements, connaître les acteurs, comment les rencontrer
- Monter son business plan
- o Visibilité sur les démarches de la création
- o La faisabilité, comment mener une étude de marché
- o Des conseils juridiques et fiscaux

• Les difficultés rencontrées :

Pas de difficulté particulière relevée. On peut noter que 4 membres du dernier groupe ont été moins assidus que les autres (absence à certains modules, retards).

Aucun problème de ponctualité et participation sur les deux autres groupes. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que certains pensaient que cette formation était obligatoire.

La nature des interventions :

- Nos interventions de formation :
 - Présentations & supports de formation
 - Délivrance d'outils (élaboration offre produits et services, étude de marché...)
 et mise en pratique par l'étude de cas
 - Formation et informations pratiques quant à la création en Guadeloupe et ses acteurs : présentation des financeurs : banques, subventions régions, prêts d'honneur, élaboration collective d'un dossier type/plan de financement ayant des chances d'aboutir en Guadeloupe en 2018.
 - Certains modules ont été animés en binôme : intervention spécifique IAE, encadrement des groupes dans les sessions de recherches individualisées.
 - Interventions d'entrepreneurs sociaux.

• Suite réservée aux participants :

- Un livret du participant guide à l'écriture du projet et ébauche du business plan a été remis en début de session. Un accès à notre outil en ligne de business plan a été donné à chaque stagiaire. L'outil a été présenté, avec son aide en ligne, ce qui permet de travailler en autonomie. L'accès a été donné pour une durée de 6 mois.
- Les stagiaires désireux de poursuivre leur accompagnement seront pris en charge dans le cadre du dispositif ESS de la BGE.
- A ce jour: 22 stagiaires (dont 3 binômes) ont émis le souhait de rentrer en accompagnement individuel. 11 d'entre eux ont été reprogrammé pour un premier RDV d'intégration en accompagnement individuel.

Améliorations à porter :

- Une réunion de présentation de l'action globale en amont des différentes sessions en plus des présentations de formations prévues par communes.
- Une communication de l'évènement dans nos réseaux respectifs au plus tard deux semaines avant l'évènement.
- S'assurer de la présence et du bon fonctionnement d'internet sur les sites de formations.
- Placer les heures d'accompagnement individuel sur 2 créneaux : 1h30 par porteur à date rapprochée de la fin de la formation. 1h30 par porteur 2 semaines après pour évaluer leurs difficultés sur la rédaction de leur projet de création et répondre à leurs interrogations.
- La salle du CTM est étroite pour un groupe supérieur à 8 personnes.

Appréciations des questionnaires de satisfactions :

 Fort taux de satisfaction des stagiaires sur l'ensemble de la formation (Uniquement très satisfaits et satisfaits –0 pas satisfait recensés, 0 pas du tout satisfait)

.

- Autres critères : Les stagiaires de la session de Saint-François ont été peu satisfaits du lieu de formation.
- Mention particulière sur la prestation des intervenants et le format participatif de la formation

Partie 3. Innovation/Formation

Formation

Pour la sixième année consécutive, nous avons animé des actions de formation à destination des ressortissants de l'OPCA UNIFORMATION.

Nous avons formé des salariés des structures ESS aux modules suivants :

- Financement des associations
- Mise en place du plan de formation
- Organisation RH les bases

► Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le DLA est un dispositif national, née en 2002, soutenu par l'Etat, la Caisse des dépôts et le FSE, qui a pour objectif principal de permettre aux structures d'utilité sociale employeuses (associations, SIAE, coopératives à finalité sociale) de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi.

Le DLA régional Guadeloupe/Saint-Martin qui intervient à l'échelle régionale s'est vu confié comme mission en 2018 (avec une réduction de 50% de son budget) :

⇒ MISSION n° 1 : Opérationnel / accompagnement 70 % de l'activité du DLA

- Elaborer un diagnostic et plans d'accompagnement des filières d'activité, têtes de réseau et associations régionales

Le DLA régional a mis en place l'accompagnement d'une tête de réseau ayant pour objectif d'accompagner la structure dans son projet de développement stratégique à 4 ans, et l'appui dans sa recherche de financement.

Pour l'année 2018, nous avons conduit une étude sectorielle pour le secteur de la petite enfance, eu égard aux difficultés du secteur. Nous avons participé pendant tout le premier semestre à des séances de travail sur le sujet en préfecture, en collaboration avec d'autres partenaires tels que la CAF, l'Etat, la CGSS, la CGRR...

La fédération GAPEG a bénéficié d'un diagnostic par ailleurs, ainsi que l'UFOLEP

⇒ Mission n°2 : animation et coordination du dispositif (30%)

Ce volet avait pour objectif:

- Outiller et appuyer les pilotes locaux, afin de favoriser la cohérence de fonctionnement du dispositif, et fournir les éléments pour apprécier l'activité du dispositif et produire des outils d'aide à la décision
- Animer les acteurs (INTER DLA, pilotes, partenaires...)
- Participer à l'animation nationale du dispositif
- Encadrer la gestion des prestataires
- Administrer et rendre compte de son action
- Concernant l'activité d'animation du réseau des DLA D qui prévoit une rencontre annuelle, le programme des INTERDLA prévu au 4^e trimestre a été annulé du fait des évènements climatiques. Le DLA R a participé aux différents COPIL organisés par le DLA D Guadeloupe.

INTERDLA REGIONAL

• Concernant le volet gestion des prestataires : au cours de l'année 2018, 2 AMI (appel à manifestation d'intérêt) ont été organisés afin de compléter la liste des prestataires habilités à intervenir auprès des structures d'utilité sociale. L'annonce du référencement a été faite en via la presse Guadeloupéenne et Saint-Martinoise.

Au niveau départemental, le DLA a pour cible des associations employeuses de petite et moyenne taille, des SIAE et des coopératives à finalité sociale créatrices d'emplois. Il s'agit plus particulièrement de structures qui : - ont la volonté de consolider leur activité et pérenniser leurs emplois

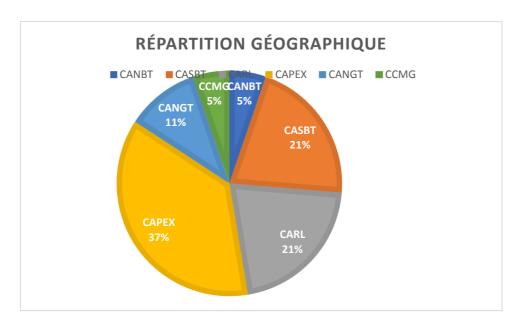
- Ont identifié des difficultés qui ont besoin de l'appui d'un professionnel,
- S'interroge sur leur stratégie de consolidation et de développement.

I. Accueil des structures de l'ESS

	Nombre de	%	
	Objectifs	Réalisé	
Accueillies	100	114	114,00%

Au 31/12/2018, 114 nouvelles structures ont été accueillies par le DLA Départemental Guadeloupe (DLAD). Elles l'ont été dans le cadre de réunions d'informations qui étaient organisées sur l'ensemble du territoire afin de faire connaître le dispositif,

Structures accueillies, par zone géographique



37 % des structures accueillies sont situées sur la zone de Cap Excellence.

Réunions et Manifestations

ACTION	Date	Organisateur	Lieu	Nbre d'associations
Réunion d'information	26 janvier	DLAD	Vieux- Habitants	6
Matinale des TPE	27 mars	Mission Locale	Abymes	
Réunion d'information	21 mars	CANGT	Petit-Canal	12
Réunion d'information	13 avril	CANGT	Petit-Canal	7
Réunion d'information	20 avril	CANGT	Morne-à-l'Eau	6
Matinale des Associations	27 avril	DJSCS	Abymes	
Réunion d'information	04 mai	CANGT	Le Moule	2
Festi Job	03 mai	POLE EMPLOI	Marie Galante	1
Matinale RH	03 mai	UNIFORMATION	Les Abymes	
Présentation du programme LEADER +	19 juin	CANBT	Le Lamentin	
Réunions d'information	3, 4 et 5 juillet	CARL	Gosier Sainte-Anne Saint François	16
Matinale des Associations	27 juillet	DJSCS	Le Gosier	
Réunion d'information	20 septembre	DLAD	Capesterre MG	1
Réunion préparatoire Village des Associations	05 septembre	CANBT	Le Lamentin	

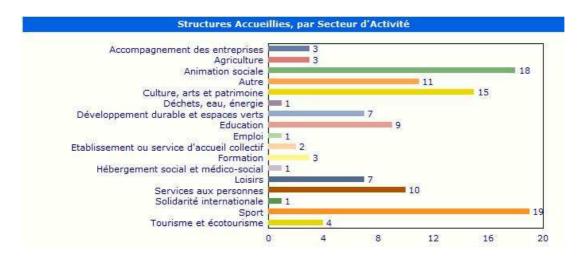
Réunion d'information	20 septembre	DLAD	Saint-Louis MG	0
Réunion d'information	21 septembre	DLAD	Grand-Bourg MG	0
Réunion d'information	17 octobre	CANBT	Deshaies	1
Réunion d'information	19 octobre	CANBT	Goyave	9
Réunion d'information	16 novembre	CANGT	Petit-Canal	9
Village des Associations	08 septembre		Baie-Mahault	
		Le Lamentin Petit-Bourg Sainte-Anne		
Village des Associations	15 septembre			
				12
Les Assises des Associations	21 septembre	Le Moule		
		Le Moule		
Village des Associations	22 septembre	Port-Louis		
			Deshaies	
Village des Associations	29 septembre	Le Lamentin		
Matinale RH	14 novembre	Les Abymes		10

Les réunions se sont déroulées dans le cadre de la collaboration effective avec les communautés d'agglomération de la Riviera du Levant et de celle du Nord Grande Terre, et aussi à la demande des autres communautés (CASBT et CANBT).

Permanences

Les chargés de mission assurent des permanences dans les communes relevant de la CARL et de la CANGT, dans le cadre de leur convention : Gosier, Sainte-Anne, Saint-François et Morne-à-l'Eau. Pour 2019, de nouvelles permanences seront mise en place, notamment dans la région de la Basse-Terre, indépendamment de la signature de nouvelles conventions.

> Structures accueillies, par secteur d'activité



Parmi les nouvelles structures accueillies, les 3 secteurs d'activités les plus représentés sont :

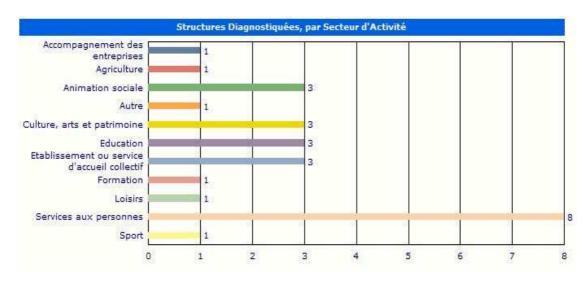
- > Le sport (19)
- > L'animation sociale (18)
- Culture, arts et patrimoine (15)

II. Diagnostics

	Objectifs	Réalisé	%
Diagnostics	64	40	62%
Pré-accompagnement	52	27	52%
Post-accompagnement	12	13	108%

Au 31/12/2018, 40 diagnostics ont été réalisés, soit 62 % des objectifs.

> Structures diagnostiquées, par secteur d'activité



Structures diagnostiquées, par zones géographiques

Deux territoires représentent près de la moitié des diagnostics effectués (49%) : la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence (28%) et la communauté d'agglomération de la Riviera du Levant (21%).

III. Ingénieries

> Ingénieries Individuelles

	Objectifs	Réalisées	%
Conventions ingénieries	36	14	39%
individuelles			

Chaque ingénierie individuelle fait l'objet d'un passage en comité d'appui avant la signature d'une convention tripartite entre la BGE, le prestataire retenu et la structure bénéficiaire.

Au 31 Décembre 2018, 22 ingénieries individuelles ont été validées en comité d'appui dont

- 14 conventions signées
- 5 cahiers des charges en cours de recherche de prestataire
- 3 conventions non signées (aucune suite après le comité d'appui) :

✓ Les comités d'appui

	Objectif	Réalisé	%
Nombre de Comités d'appui	9	8	89 %

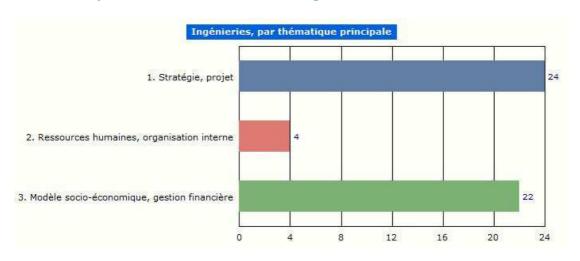
DATE	NB DE DOSSIERS
Mercredi 28 Février 2018	3
Mercredi 28 Mars 2018	4
Mercredi 25 Avril 2018	3
Mercredi 20 Juin 2018	2
Mercredi 25 Juillet 2018	3
Jeudi 04 Octobre 2018	4

Mercredi 21 Novembre 2018	
Mercredi 19 décembre 2018	3

> Ingénieries Collectives

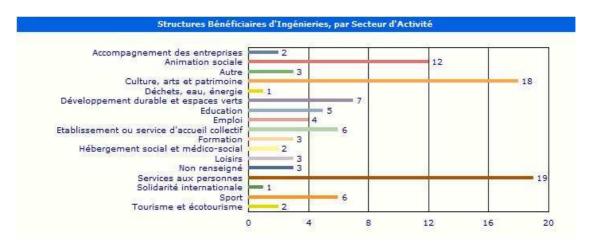
	OBJECTIFS	Nombre d'actions	Pourcentage
Ingénieries collectives	30	36	120%
Nombre de structures bénéficiaires	72	87	121%

> Thématiques traitées dans le cadre des ingénieries





> Structures bénéficiaires d'ingénieries



Les 3 premiers secteurs ayant bénéficié d'ingénieries individuelles et/ou collectives sont :

- Les Services à la Personne (19)
- Culture, arts et patrimoine (18)
- > Animation Sociale (12)

Le bilan de satisfaction des participants aux ingénieries collectives est globalement relativement positif.

IV. Suivi Post Accompagnement

	Objectifs	Réalisés	Pourcentage
Suivi Post Accompagnement	60	13	22%
Dont Réalisé par le DLA (offre de service	24	0	
interne)			
Dont Réalisé par un tiers	36	13	36%
(prestataire)			

Le DLAD Guadeloupe 2017-2019, prévoit un volet « expertise interne » réalisé directement par l'équipe interne renforcée. Cette offre porte notamment sur l'expertise financière avec l'aide au montage des dossiers de demande de subventions ainsi que l'expertise en Ressources humaines (aide à la rédaction des contrats, formalités d'embauche, accompagnement dans le suivi administratif...)

Les suivis post-accompagnement relèvent cette année exclusivement de l'expertise interne réalisée par les chargés de mission DLA. Elles ont consisté en :

L'appui au montage de dossiers de demande de subvention : 5Contrat de Ville CAP EXCELLENCE, Appel à projet FDVA)

V. Animation, Communication

> DLA et Territoires :

Le DLAD a renouvelé les deux conventions qui la lient aux communautés d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) et de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande Terre (CANGT)

Comme convenu dans l'offre partenariale proposée aux Communauté d'Agglomération, des réunions d'information, des permanences, des ateliers de professionnalisation ont été réalisés. Un Bilan spécifique à l'action est également réalisé et remis à la Communauté d'Agglomération.

La Quinzaine de l'ESS : Séminaire DLAD

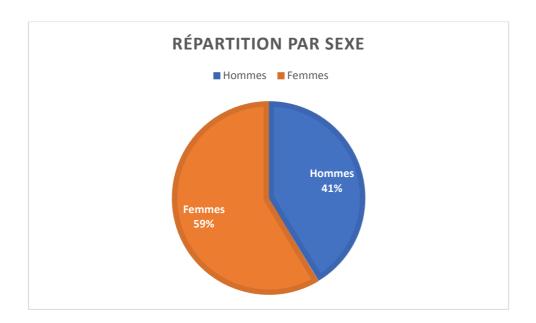
Chaque année, dans le cadre de la Quinzaine de l'ESS de la BGE Guadeloupe IDN, le DLA organise un séminaire professionnel. En 2018, il a été organisé en collaboration avec le Conseil Départemental sur le thème : « Changement d'échelle ». 50 participants se sont retrouvés autour des intervenants suivants : M. Raymond OTTO, Socio-anthropologue, M. Nestor BAJOT, Président de la CRESS, M. VATI, Directeur de la structure l'Accessible, M. Bernard FOUCHER, Ancien directeur de structures de l'ESS, M. David MOUEZA, Expert-comptable et Commissaire aux comptes, Mme Catherine ROMUALD, DGAI au Conseil Départemental.

VI. L'emploi dans les structures accompagnées

	Total	CDI	CDD
Effectif total	735	421	314

L'accompagnement 2017 a concerné des structures compilant 1462 emplois.

VII. La place des femmes dans la direction de structures de l'ESS



On peut noter qu'il y a presqu'un équilibre entre les hommes et les femmes.

Partie 4. Emploi/Insertion

Les prestations Pôle Emploi

Depuis plusieurs années, nous effectuons des prestations pour les demandeurs d'emploi inscrit au Pôle Emploi sous la forme d'ateliers.

Ces ateliers sont au nombre de 11 et sont répartis en 2 catégories :

Les 9 ateliers insertions :

- Thème 1 : identifier mes atouts et valoriser mon projet professionnel
- Thème 2 : Cibler ma recherche d'emploi
- Thème 3 : Organiser ma recherche d'emploi
- Thème 4 : Trouver et analyser les offres d'emploi
- Thème 5 : Outiller ma candidature
- Thème 6 : Candidater sans offres et développer mes réseaux notamment mes réseaux sociaux
- Thème 7 : Me préparer à l'entretien d'embauche
- Thème 8 : Faire le point sur ma recherche d'emploi
- Thème 9 : Réussir mon intégration en entreprise

Les 2 ateliers créations :

- Thème 10 : M'imaginer créateur d'entreprise
- Thème 11 : Mon projet de création d'entreprise et moi

Sur l'année 2018, 1215 ateliers ont été organisés sur tout le territoire de la Guadeloupe, soit 906 ateliers sur l'emploi, et 309 ateliers sur la création d'entreprises

Le rallye de la création d'activité et de l'emploi

Le rallye de la création d'activité et de l'emploi est un projet de remobilisation sociale par la création d'activité qui s'adresse aux jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, et ceux suivis par les services judiciaires, mais aussi ceux sans qualification (public NEET). Il permet aux jeunes de se construire un idéal, tout en appréhendant les techniques de construction d'un projet d'activité, de s'inscrire dans une démarche de resocialisation en vue d'une insertion sociale et professionnelle.

Les actions mise en place pour ce projet sont :

- Action 1: Resocialiser ou processus de socialisation,
- Action 2 : Définir un projet personnel et professionnel à travers le rallye de la création d'activité et de l'emploi,
- Action 3 : Favoriser l'insertion sociale,
- Action 4 : appui psychologie au long court.

Le rallye de la création d'activité et de l'emploi est un projet mis en œuvre à l'échelle communale. Il s'inscrit dans la zone de la communauté d'agglomération de CAP EXCELLENCE, composé des

communes de Pointe-à-Pitre, Les Abymes et Baie-Mahault. Une partie du territoire d'intervention est en quartiers prioritaires politique de la ville (QPV).

Un bilan intermédiaire couvrant les années 2017 et 2018 a été réalisé, et fourni aux autorités compétentes :

I/ Public bénéficiaire de l'expérimentation

NOMBRE DE BENEFICIAIRES

 Nombre de bénéficiaires directs touchés depuis le début de l'expérimentation : 52 répartis comme suit

Il faut noter que depuis le début de l'expérimentation, **100 jeunes** ont été orientés par les différents services de la BGE et ses partenaires, vers le dispositif. La moitié d'entre eux a été sensibilisé et touché soit 52 jeunes de moins de 25 ans.

En 2017, 31 jeunes ont été sensibilisés au projet par le biais de réunions d'informations collectives ou en individuel. A travers 11 réunions d'information, nous avons accueillis 31 jeunes. 12 contrats d'engagement ont été signés.

Parmi les 12 jeunes qui ont adhéré au projet, 9 jeunes ne se sont pas représentés pour l'entretien de diagnostic. Les motifs étaient les suivants :

- -le manque de mobilité
- -certains jeunes exercent une activité de façon informelle et ne sont pas disponibles pour le projet
- -d'autres trouvent que le projet est trop long
- -des problèmes financiers et le fait que le rallye ne soit pas rémunéré.
 - Dont nombre de nouveaux bénéficiaires depuis Janvier 2018 : 21

En 2018, 27 nouveaux jeunes ont été orientés par les partenaires mobilisés pour le second groupe. Parmi eux, 13 ont été directement touchés et sensibilisés à travers 4 réunions d'informations.

10 contrats d'engagement ont été signés et par la suite, ces 10 jeunes ont réalisé leur entretien de diagnostic, pour intégrer ce dispositif FEJ.

Un troisième groupe a démarré au mois de décembre. 18 jeunes ont été orientés, 8 d'entre eux ont participé à la réunion d'information, et 6 ont intégré le dispositif.

Le profil du public bénéficiaire du projet se compose à l'origine de jeunes relevant de l'aide sociale à l'enfance, de jeunes suivis par les services judiciaires, mais aussi de jeunes sans qualification (public NEET).

La majorité des jeunes bénéficiaires qui sont en accompagnement sont du niveau ou titulaires de CAP ou de BAC PRO (public NEET mais très éloigné du marché de l'emploi et donc exposé à un risque de chômage prolongé).

Nous n'avons malheureusement pas de jeunes suivis par les services judiciaires du fait que la PJJ n'ait pas répondu à nos sollicitations en qualité de partenaire opérationnel du projet.

En terme d'impact sur l'organisation des actions il a juste fallu revoir certains modules comme la remise à niveau des connaissances de base.

Au premier trimestre 2018, les 2 derniers jeunes participants au projet en 2017 ont intégré une formation professionnelle. L'un au sein du Régiment du Service Militaire Adapté de la Guadeloupe dans la section hôtellerie/restauration et l'autre en formation d'employé de commerce.

Le début de l'année 2018 a également marqué par l'arrivée de la psychologue du travail qui a pour mission de d'intervenir pendant toute la durée du projet auprès du jeune public, et complété ainsi le travail d'accompagnement au projet professionnel mené par les conseillers en insertion professionnel. Cela à travers des entretiens individuels et collectifs.

Afin de présenter et d'informer nos partenaires de la mise en place du projet « rallye de la création d'activités et de d'emploi » pour l'année 2018, un comité de pilotage a eu lieu le 13 mars 2018 au siège de la BGE Guadeloupe Iles du Nord.

Ce COPIL avait aussi pour objectif de remobiliser et de sensibiliser les partenaires pour l'identification et l'orientation de jeunes susceptibles d'être intéressés par le projet.

Y ont participé l'ensemble des partenaires présents lors du 1 er comité de pilotage en septembre 2017, mais aussi le Pôle-emploi ainsi que le service d'aide à la parentalité du Conseil Départemental qui a intégré le projet en 2018.

Au regard des résultats de l'année 2017, le COPIL a convenu la mise en place d'une cohorte de 30 jeunes soit 3 groupes de 10 jeunes afin de faciliter le déroulement de chaque action et créer une plus grande cohésion de groupe, ce afin d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés.

Par ailleurs, les membres du COPIL ont souhaité que des journées d'intégration soient organisées afin de favoriser la cohésion de groupe.

Au second trimestre 2018, 27 jeunes ont été orientés par les partenaires pour la mise en place du deuxième groupe de participants.

Nous avons assuré 4 réunions d'informations collectives ou des séances d'informations individuelles ce qui a permis la sensibilisation de 13 jeunes sur les 27 orientés.

Comme dit précédemment, 10 jeunes ont fait le choix d'adhérer au projet en signant un contrat d'engagement.

L'ensemble des 10 jeunes a réalisé un entretien de diagnostic et à l'issue de ces entretiens, 1 jeune est entré en formation professionnelle de boucher dès le démarrage du projet.

⇒ Réunion d'information sociale

La seconde session a été lancée le vendredi 25 mai 2018 avec l'ensemble du groupe, avec la mise en place d'une réunion d'information sociale. Animée par deux conseillers de la Mission Locale, celle-ci avait pour objectifs de permettre aux jeunes de se rencontrer et faire connaissance mais aussi de présenter l'offre de services de la Mission Locale.

⇒ Processus de socialisation

En 2018, l'action 1 « resocialiser ou processus de socialisation » a été revisitée. Afin de démarrer le travail d'introspection à travers la connaissance et la mise en valeur de soi, les participants ont rencontré de jeunes producteurs et réalisateurs de courts-métrages identitaires.

Trois vidéos ont été diffusées et par la suite un mini-débat a été mis en place pour créer un espace d'échange, permettre aux jeunes d'exprimer leur point de vue et faire face à d'éventuels questionnements de leur part.

De même 3 journées d'intégration ont également été organisées pour favoriser la cohésion du groupe et permettre une plus grande connaissance des jeunes entre eux avant le démarrage effectif des actions du projet, conformément à la volonté du COPIL.

Ces journées leur ont permis de découvrir ou redécouvrir différents sites tels que : - l'association KAZABROK, - Le Mémorial Acte, - Le Fort Fleur d'Epée, Journée détente à l'hôtel Fort Royal de Deshaies ...

Au retour des journées d'intégration, deux ateliers (estime de soi et valorisation de l'image) animés par une conseillère en image ont été proposés aux jeunes. Ceux-ci avaient pour objectifs de leur permettre de poursuivre le travail de connaissance et de valorisation de soi mais aussi de recueillir les conseils d'un professionnel en vue de la réalisation d'entretiens professionnels par exemple.

Divers tests (Maslow, RIASEC, ...) sur la motivation, les grandes lignes des traits de la personnalité, les attentes par rapport au travail ont été réalisés.

⇒ Définition du projet personnel et professionnel

L'action 2 « définir un projet personnel et professionnel à travers le rallye de la création d'activités et de l'emploi » a démarré avec l'étape 1 « La remise à niveau des connaissances de base ».

Cette étape réalisée par deux formatrices a permis aux jeunes de revoir les savoirs de base dans 4 domaines de compétences que sont les mathématiques, le français, la communication en langues étrangères et le numérique.

70h de remise à niveaux ont donc été réalisées.

L'objectif étant de permettre à chacun de développer des compétences clés en vue de son insertion socio-professionnelle et de son accès à l'emploi.

A l'issue de l'étape 1, un jeune a retrouvé un emploi et a signé un contrat de travail, un autre a intégré une formation professionnelle.

⇒ 6 jours pour entreprendre

Les 8 autres jeunes ont poursuivi le dispositif FEJ avec l'étape n°2 de l'action n°2 à savoir « six jours pour trouver une idée avec l'aide de l'outil pédagogique Balise ». Cette phase correspond à l'action n°1 resocialiser ou processus de resocialisation.

Dans ce groupe nous avons dû faire face à deux abandons pour des raisons personnelles et pécuniaires.

Début août 2018, les six jeunes restants ont intégré l'action « j'apprends l'entreprise » avec pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement d'une entreprise et de travailler à partir d'une étude de cas à la création d'entreprise. Cette étape a permis à chacun de mesurer le parcours à effectuer pour créer une activité, mais aussi de conforter le désir ou non de créer une entreprise. La plupart des participants ont opté plus pour le retour à l'emploi ou l'intégration d'une formation professionnelle.

Leurs projets professionnels ont pu être affinés avec l'intégration en entreprise pour effectuer un stage de découverte du milieu professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).

Cette période de 10 jours a confirmé ou infirmé les choix de chacun. Quelques-uns se sont rendus compte que le métier imaginé ne correspondait pas du tout à leurs attentes, tandis que d'autres ont confirmé leurs décisions.

En terme de résultat, pour ce groupe, nous pouvons noter les éléments suivants hormis les 2 abandons :

Début septembre 3 des jeunes du groupe ont intégré une formation professionnelle qui leur permettra par la suite de mettre en place leur projet d'entreprise, l'une dans le domaine du tourisme et l'autre dans le domaine de l'éducation canine.

1 jeune a trouvé un emploi saisonnier.

4 jeunes ont été intégré à l'issue du programme FEJ, à la BGE en tant que volontaire Service Civique pour une durée de 8 mois.

ELEMENTS INNOVANTS ET TRANSFERABLES

Le projet « rallye de la création d'activités et de l'emploi » apporte une valeur ajoutée par rapport aux politiques publiques existantes à destination des jeunes, parce qu'il se veut hors des circuits traditionnels. D'une part les publics auxquels nous nous adressons ne représentent pas le public classique des réseaux d'accompagnement à la création.

Mais notre expérience du territoire, les valeurs que nous défendons, nous amène à nous pencher sur cette question : « donner la possibilité à chacun de trouver sa voie, de trouver une réponse à ses problématiques ».

Par ailleurs, parmi les outils et actions qui ont été mis en place, les ateliers basés sur le photo-langage permettent aux jeunes de se positionner en choisissant cinq cartes maximum. A la question « En quoi ces cartes vous attirent-elles », le jeune est invité à s'exprimer sur son choix de cartes ; ce qui agit très positivement sur la libération de la parole.

L'utilisation du dispositif BALISE est une approche innovante de l'émergence de projet de création d'activité qui permet aux jeunes de stimuler leur envie d'entreprendre, faire émerger des idées, faciliter le passage à l'acte. Il s'appuie sur la pédagogie de l'exemple et la visualisation de parcours et le témoignage d'entrepreneurs ayant créé leur entreprise.

Le projet a été conçu sur la forme d'un rallye avec des étapes à franchir pour atteindre son objectif. En général le terme rallye fait référence à la compétition, dans notre projet, il ne s'agissait pas de compétition mais bien d'avancer par palier et en tenant compte de l'individu dans sa globalité.

En conclusion, la plus grande innovation à notre sens dans cette expérimentation est l'intégration de certains jeunes, n'ayant pas finalisé leurs projets professionnels, au sein de notre structure en tant que Volontaire Service civique « Ambassadeur de la démocratie participative dans les quartiers ».

DIFFICULTES EVENTUELLEMENT RENCONTREES

Dans le cadre du bilan précédent, nous avions évoqué plusieurs difficultés, notamment le fait que les jeunes rencontraient des problématiques financières importantes, entravant leurs déplacements.

Nous avions évoqué le sujet avec le Conseil Départemental et la Mission locale, auprès de qui nous avions obtenu une aide financière mensuelle de 250€. Malheureusement faute d'enveloppes financières cet engagement n'a pu être tenu, et a eu pour conséquence deux abandons.

A cela s'ajoute, le retour défavorable du syndicat mixte des transports suite à notre demande de partenariat qui avait pour but de faciliter les déplacements des jeunes.

Face à ces difficultés, plusieurs solutions sont recherchées avec les partenaires pour y pallier : aide du FAJ, du PACEA.....

La mobilisation des jeunes a été difficile à nouveau pour constituer le troisième groupe. Par conséquent, la dernière session a démarré avec 6 jeunes au lieu de 10. Ce sont les mêmes éléments qui sont évoqués.

Partie 5. Economie Sociale et Solidaire

Depuis de nombreuses années, la BGE Guadeloupe îles du Nord apporte sa contribution à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

► Quinzaine de l'Economie Sociale et Solidaire, 6ème édition

Cette année la BGE Guadeloupe-lles du Nord a organisée la 6^{ème} édition de la Quinzaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette Quinzaine s'est déroulé de 08 au 30 novembre 2018, et a été l'occasion de trois grandes actions :

- **Jeun'ESS et Entrepreneuriat** au Collège Edmond Bambuck du Gosier et Félix Eboué de Petit-Bourg, et également au lycée de Basse-Terre
- Séminaire du Dispositif Local d'Accompagnement
- Le Forum des métiers de l'ESS en collaboration avec l'UROSAP et la Cité des métiers

Mission Petite enfance en collaboration avec le Conseil Départemental

L'année 2018 a été problématique dans le secteur de la Petite enfance en Guadeloupe. De nombreuses crèches ont du mettre la clé sous la porte, et des salariés se sont donc retrouvés sans emploi. Pour pallier à cette situation, nous avons proposé une action totalement innovante au Conseil Départementale, consistant à accompagner les salariées licenciées à créer leurs activités.

IV. Récapitulatif de l'action :

- ♣ Phase 1 : mise en place d'un comité de pilotage constitué du Département, de la CAF, des intercommunalités concernées, de pôle emploi et la BGE.
- → Phase 2 : diagnostic des profils professionnels et personnels des salariés concernés par l'action, des conditions personnelles.
- ♣ Phases 3 accompagnement des différents scénarios de création d'activité dans le champ de l'accueil de la petite enfance.

V. <u>Actions réalisées :</u>

1. Phase 1 : rencontre en comité de pilotage :

07/06/18: premier COPIL: présents: Département + BGE

13/06/18 : deuxième COPIL : présent : Département + BGE + Pôle Emploi

14/06/18: Réunion d'information avec ex salarié crèche au CREPS (16 participants)

2. Phase 2 : Diagnostic des profils : 24 h

Nombre de participantes : 22;

Nombre total d'heures d'accompagnement individuel de diagnostic : 68 heures dont 20 heures d'interprétations ;

Contenus des entretiens : Bilan personnel et professionnel

Passage de plusieurs tests :

- Bilan personnel
- RIASEC : interprétation des profils réalisés par la psychologue du travail pôle insertion (20h)
- Tests de raisonnement,
- Tests de logique
- Test des connaissances entrepreneuriales

Sur les 22 participantes aux phases 1 et 2, 11 ont participé à la formation collective sur la création d'entreprise.

7 sont dans une démarche de reconversion ou de validation des acquis.

N.B : Les salariées de la crèche Marcelle cheval ont été réembauchées en octobre 2018 et sont donc sorties du dispositif.

- Phase 3 : Accompagnement des différents scénarios d'activité : 144h

a. Action collective: Lancer son activité

Durée de la formation : 48 heures

Dates de la formation : du 10 septembre au 04 octobre 2018

Planning & contenu de la formation :

Session	DESCRIPTIF	Date
	Créer dans le secteur de la petite enfance quelles options ?	
Module1	Quelles étapes?	10/09/2018
Module 2	Définir mon projet	18/09/2018
Module 3	Analyser mon marché : que dois-je savoir avant de m'installer?	19/09/2018
	stratégie commerciale : comment me faire connaître ?	20/09/2018
	Comment fixer mon prix et savoir ce que je dépense pour mon	
Non-dula o	activité?	21/09/2018
Module 4	Qui peut m'aider financièrement à démarrer mon activité?	26/09/2018
	Intervention de la PMI et de la CAF	28/09/2018
Module 5	Sous quel statut d'entreprise puis-je créer ?	02/10/2018
	Guide du Montage de dossier assistante maternelle et maison	
	d'assistantes maternelles	03/10/2018

VI. <u>Les « + » au programme de formation :</u>

- Apporter aux porteurs de projets les outils et les connaissances indispensables pour mener à bien leurs création d'activité.
- La formation a été menée de telle sorte que les porteurs de projets puissent avoir des réponses individuelles dans le collectif :
 - o Modules génériques de création d'activité
 - o Zoom réguliers sur les particularités liées au domaine de la petite enfance ;
- Les outils :
- Remise de plusieurs supports papiers: guide du participant, Etudes de cas, exercices de calculs, organismes d'aide au démarrage, outils pour réaliser son étude de marché et l'élaboration de son offre de produits et service, études en comptabilité-gestion...
- Accès à notre outil en ligne BGE Pro pour les projets de création d'activité dans le secteur marchand;
- Elaboration de son plan de financement : présentation des acteurs et dispositifs actuels en Guadeloupe, bien avoir connaissance de toutes les solutions existantes (Prêts d'honneur, subventions, financement alternatifs...)
- o Présentation des financements et statuts juridiques ;
- Présentation d'initiatives de création d'activités dans le domaine de la petite enfance (projections courts reportages)

Interventions des partenaires CAF et PMI le 28 septembre 2018 :

Service PMI du conseil départemental : Mme EDOM Line & Mme BELAY-MAURICE Leslie ;

Thème abordé:

« L'accompagnement du Conseil Départemental et de la PMI dans le cadre d'activités dans la petite enfance. »

CAF: Nuccia HERESON conseillère technique territoriale de la CAF

Thème abordé:

« L'accompagnement de la CAF dans la création d'activité dans le secteur de la petite enfance »

Appréciation qualitative de l'action collective :

100% des formulaires de satisfaction sont positifs ;

Bon retours sur les intervenants - formateurs et intervention appréciée des partenaires petite enfance.

VII. Compte-rendu formation à mi-parcours :

	Type de projets	Type de projets commentaires		Nombre prévisionnel d'accueil d'enfants
	Création de MAM (Maison d'assistantes	2 MAM à 4 assistantes maternelles		
1	maternelles)	1 MAM à 2	4	40
2	Création de statut d'assistante maternelle à domicile	Accueil 4 enfants par assistante	3	12
3	Création d'une micro-crèche	Projet pouvant évoluer vers autre chose	1	10
4	Autres domaines d'activités	Couture, accompagnement périscolaire, artisanat	3	0
2	Ne souhaite pas créer		1	0
	NOMBRE TOTAL DE PA	11		

Actions en cours en fin d'année 2018 :

- Réunion d'information avec le DAVA et Guadeloupe formation pour les bénéficiaires souhaitant se réorienter vers de la formation ou une VAE ; **7 salariées**
- Accompagnement individuel à la création d'activité : A l'issue de la formation, 8 porteuses de projet ont été intégrées à un accompagnement individualisé à la création. L'accompagnement consiste en une aide à la rédaction du business plan sous BGE pro, évaluation de la faisabilité projet et accompagnement au financement d'activité.

Le DRA SIAE

Le Préfet, ainsi que le Conseil Régional et le Conseil Départemental de Guadeloupe, ont décidé, d'accompagner conjointement la structuration des SIAE.

Ces acteurs ont fixé le cadre général d'un dispositif dont la finalité est « la création, la consolidation, le développement des SIAE et l'amélioration de la qualité des sorties vers l'emploi dans une démarche de renforcement du modèle économique des SIAE, au service des projets et du développement du territoire ».

À ce titre ils soutiennent que l'accompagnement est une fonction centrale pour le développement économique et les sorties positives vers l'emploi. A l'issu de l'appel à projet la BGE Guadeloupe Ile du Nord, a été mandatée afin de réaliser ce travail les pilotes :

- Favoriser la création et la consolidation des emplois, en améliorant leurs qualités au service du projet des structures ;
- Accompagner à renforcer les compétences pour permettre d'adapter les activités à l'évolution de l'environnement tout en appuyant les fonctions d'employeur ;
- Asseoir le modèle économique des établissements et faciliter l'ancrage des activités dans le territoire d'action.

C'est dans ce cadre que la BGE a entamé ses travaux pour satisfaire les attendus de l'appel à projets et des conventions signées dont le contenu est rappelé ci-dessous

Le Projet mis en œuvre par le bénéficiaire se décline en un programme de missions.

Mission n°1: Accompagnement, activité principale du dispositif (soit environ 60% de l'activité)

- Accueillir, informer, orienter les SIAE de Guadeloupe
- Accompagner le montage des dossiers de conventionnement au titre de l'IAE
- Élaborer le diagnostic partagé de la structure et le plan d'accompagnement notamment au moment du renouvellement des conventions pluriannuelles
- Réaliser la mise en œuvre et le suivi du plan d'accompagnement en cas de besoin
- Mettre en place un suivi post-accompagnement notamment sur les sorties dynamiques

Mission n°2 : Mise en place d'ingénierie (soit environ 20% de l'activité)

- Accompagner la mise en place et l'application de la CCN dans les ACI
- Assurer la formation des administrateurs des structures support de ces actions conventionnées, en rapport aux enjeux du secteur de l'IAE (Gestion de projet, création d'une ISCT, gestion des RH, plans de formation des salariés, formation à l'évaluation de l'action...)
- Développer la professionnalisation des permanents des structures et le développement de leurs compétences sur les plans techniques et pédagogiques aux fins de favoriser les apprentissages en situation de production au bénéfice des salariés qu'ils encadrent (formations S & ST (santé et sécurité au travail), CQP pédagogie en situation de production, positionnement et évaluation des salariés, comprendre les compétences clés, Perfectionnement technique lié au support de production...)

Mission n°3: Animation et la coordination (soit environ 20% de l'activité)

- Participer à l'animation du dispositif IAE sur le territoire
- Participer à la mise en œuvre du Pacte Territorial de l'Insertion (PTI)
- Coordonner et développer la mutualisation entre les SIAE pour favoriser les parcours d'insertion
- Ancrer dans son environnement local le réseau de l'IAE

Partie 6. Communication

Le Concours TALENTS BGE de la création d'entreprise, premier concours régional et national de la création d'entreprise, récompense chaque année, une centaine de créateurs d'entreprise partout en France, sur plus de dix catégories.

En 2018, nous avons organisé la 16^{ième} édition du Concours TALENTS de la création et TALENTS DES CITES.

Le concours Talents de la création d'entreprise ouvre 12 catégories :

- Innovation Technique et Technologique
- Artisanat
- Commerce
- Dynamiques rurales
- Economie sociale
- Services
- Jeune pousse
- Transmission
- Développement
- Prix de l'encouragement
- Prix de l'audace
- Prix du financement participatif

Et le concours talents des cités ouvre 2 catégories :

- Création
- Emergence

Des entreprises et des institutions s'engagent dans l'aide à la création d'entreprises et soutiennent le concours Talents.

Nous construisons Talents avec nos partenaires depuis 2003, partenariat qui s'enrichit chaque année :

- Conseil Régional
- Conseil Général
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (DIECCTE)
- Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Guadeloupe
- Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe
- Mission Locale de Guadeloupe
- Municipalité des Abymes
- Cité des Métiers
- Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE)
- Cabinets labellisés NACRE
- Cap Excellence

Ils sont engagés dans la création d'entreprises et partagent notre éthique. Leurs soutiens financiers et logistiques dynamisent et pérennisent le concours depuis 2003.

Les lauréats

CATEGORIE « Services »

LAUREATE – MACHECLER Kelly

Activité: création d'une application pour l'accompagnement des asthmatiques

CATEGORIE « Economie Sociale »

LAUREATE -Sabine LAUTRIC

Activité: Auto-école solidaire

CATEGORIE « Innovation »

LAUREATE – Nancy FOLVERT

Activité: Vente en ligne d'extensions capillaires

CATEGORIE « Artisanat »

LAUREAT Michael RAVIN

Activité : CONCEPTION DE LUNETTES

CATEGORIE « Développement »

LAUREAT – MONDESIR Germain

Activité: accompagnement des retraités

CATEGORIE « Talent des Dynamiques Rurales »

LAUREAT Hugues OCCIBRUN

Activité: plantes médicinales

CATEGORIE « Talent des Cités - Emergence »

LAUREAT- Gabriel AMATA

Activité: Collecte et revente de vêtements féminins "secondes mains" au moindre coût

La Semaine des TPE

Au mois de mars s'est déroulé la 2e édition de la semaine des TPE du réseau des BGE.

« Dans un monde entrepreneurial souvent réduit aux levées de fond souvent mirobolantes, s'intéresser aux TPE c'est se pencher sur les acteurs incontournables du développement économique des territoires. Avec la 2e Semaine des TPE, BGE entend bien faire changer les regards sur ces entreprises qui représentent 20% de l'emploi salarié et contribuent à hauteur de 9% au PIB. Les TPE ont un besoin urgent que leurs dirigeant.e.s soient enfin reconnus, valorisés et accompagnés comme des personnes qui font et qui portent. »

Jean-Luc Vergne, Président de BGE

Les TPE représentent une part important du tissu économique de la Guadeloupe, c'est pourquoi tout comme l'ensemble du réseau la BGE Guadeloupe a décidé de les mettre en avant. Dans le cadre de cette manifestation BGE Guadeloupe lles du Nord organise des rencontres entre les ambassadeurs, les Elus /partenaires et des porteurs de projet de création d'entreprise.

Pour ce seconde édition 2 grandes manifestations ont été organisés :

- « La matinale des TPE », le mardi 27 mars de 8h00 à 13h00 à la Mission Locale de Guadeloupe
- Un networking « Une nuit pour Entreprendre », le jeudi 29 mars de 18h30 à 22h30 au Green Room du Cloud

Cette semaine des TPE, a permis d'accueillir sur les deux évènements plus de 80 personnes.